

## FDSEA et JA 32 s'insurgent sur la nouvelle carte de zonage

Il en va notamment de la survie de 82 éleveurs laitiers



FDSEA et JA 32 s'insurgent sur la nouvelle carte de zonage

**Christian Cardona, président de la FDSEA 32 et Benjamin Constant, président des JA 32, expriment leur colère :**

"Suite à la publication de la nouvelle carte de zonage des zones soumises à contraintes naturelles et spécifiques, présentée le 20 décembre en réunion nationale, la FDSEA et les JA du Gers se doivent de réagir.

Alors que le département du Gers était historiquement intégralement classé en zones défavorisées, il s'est vu exclu en quasi-totalité au début de la réforme des zones défavorisées. À l'issue d'un important travail de la part de la FDSEA et des JA du Gers, des communes ont été reclassées progressivement jusqu'en avril 2017 où 52 communes restaient encore exclues du dispositif. Cette nouvelle carte impacte de façon très négative notre département et constitue un nouveau recul depuis la situation présentée le 12 avril dernier.

Maintenir le Gers en zone défavorisée simple est un enjeu crucial pour l'élevage du département. En effet, ce classement permet à nos éleveurs de prétendre à des aides indispensables à leur survie (ICHN), et aux jeunes agriculteurs d'obtenir des aides primordiales pour leur installation (DJA).

Le maintien de l'élevage dans le Gers est un objectif économique, social mais aussi environnemental. Plus que jamais, les agriculteurs gersois ont besoins de tout le soutien possible pour ne pas se voir une fois de plus sacrifiés sur l'autel d'une énième réforme. En nous battant pour l'intégrité de l'agriculture gersoise, pour la survie de nos élevages, pour l'installation de nos jeunes, c'est le Gers tout entier que nous défendons.

Sans élevages, que deviendront nos coteaux ? Accepterons nous que les quelques 82 éleveurs laitiers disparaissent comme les 320 autres qui ont été contraints d'arrêter au cours des 10 dernières années ?

La crise de l'élevage est une réalité ! Se contenter d'un reclassement partiel du Gers équivaldrait à désigner quels éleveurs pourront vivre, lesquels ne le pourront pas ! La FDSEA et les JA du Gers refusent de faire ce choix et nous affirmons une fois de plus notre engagement pour nos éleveurs et pour nos jeunes ! Le dossier zones défavorisées sera une fois de plus au cœur de l'actualité syndicale 2018 et nécessitera des rencontres avec nos parlementaires locaux dès la rentrée".